

## Par-delà le Moskva : la persistance du fait naval dans l'environnement stratégique

Amélie FEREY

### ► Points clés

- La guerre en Ukraine marque l'entrée dans un nouveau cycle géopolitique, caractérisé par le retour de la guerre de haute intensité. Sur le plan de la réflexion stratégique, la destruction du Moskva confirme la contestation militaire croissante en mer.
- Cet espace, longtemps perçu comme un sanctuaire à partir duquel proposer une couverture aérienne ou lancer des opérations terrestres, est aujourd'hui marqué par un retour, non seulement de la compétition internationale, mais aussi de la contestation et de l'affrontement, selon le triptyque proposé par le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises.
- Dans le même temps, on observe un réarmement naval massif à l'échelle mondiale, notamment chez les États qui se limitaient jusqu'alors à une sphère d'influence littorale. Cette tendance concourt à la proposition d'un ordre mondial alternatif, dit « révisionniste », par certaines nations.
- Enfin, le taux d'attrition observé dans le conflit ukrainien suggère qu'il est nécessaire d'anticiper un retour du combat naval et d'adapter le format de la Marine nationale si elle veut être apte à faire face à l'hypothèse de la haute intensité.

## Introduction

Le naufrage du *Moskva*, navire amiral de la flotte russe, frappé par deux missiles *Neptune* ukrainiens en mer Noire le 14 avril 2022, entérine une importante victoire pour l'armée ukrainienne. Par ce fait d'armes, elle a démontré avec force sa détermination face à l'invasion russe tout en faisant preuve d'un savoir-faire précieux dans cette guerre de « haute intensité » se déroulant sur le continent européen.

Une semaine plus tard, le président des États-Unis, Joe Biden, annonçait l'octroi d'une assistance militaire à l'Ukraine de près de 800 millions de dollars<sup>1</sup>. Cette victoire navale ukrainienne a ainsi accompagné au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) un changement de perception sur sa capacité à sortir victorieuse de ce conflit, au départ perçu comme perdu d'avance. Cependant, alors que la flotte ukrainienne avait été en grande partie détruite lors de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, la flotte russe a subi relativement peu de pertes en Ukraine et conserve une grande partie de ses capacités à l'œuvre sur d'autres terrains, en mer d'Azov ou dans la Baltique<sup>2</sup>. En outre, le nombre de navires russes présents en Méditerranée orientale, dont certains de technologie relativement ancienne, a permis à Moscou de faire peser une menace en puissance sur les marines occidentales, ménageant ainsi aux forces russes une liberté d'action au début de l'invasion.

Sur le plan de la réflexion stratégique, la destruction du *Moskva* confirme la contestation militaire croissante sur mer : alors que cet espace a longtemps été perçu comme un sanctuaire à partir duquel assurer une couverture aérienne ou lancer des opérations terrestres<sup>3</sup>, il est aujourd'hui marqué par un retour, non seulement de la compétition internationale, mais aussi de la contestation et de l'affrontement, selon le triptyque proposé par le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées françaises. Dans ce contexte, il importe de tirer les enseignements capacitaires et doctrinaux pour la Marine française d'un retour du combat naval lié à la multiplication des bâtiments militaires naviguant dans des eaux à l'importance stratégique croissante.

## La Marine revient sur le devant de la scène

La guerre en Ukraine marque l'entrée dans un nouveau cycle géopolitique, caractérisé par le retour de la guerre de haute intensité, après trois décennies de missions de maintien de la paix, de contre-terrorisme et de stabilisation face à des acteurs non étatiques. Sur le plan maritime, cette évolution se traduit par un retour de l'outil militaire naval comme levier stratégique, alors que la mer est un domaine de confrontation croissante entre les nations.

---

1. L'aide actuelle avoisine les 25 milliards de dollars. C. Pietralunga, « Aide militaire à l'Ukraine : l'effort contrasté des Occidentaux », *Le Monde*, 2 juin 2022, disponible sur : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

2. À ce jour, la flotte russe aurait perdu deux patrouilleurs, un bâtiment de débarquement (LST) *Orsk* de la classe *Alligator* et le croiseur *Moskva*.

3. Dans un article récemment paru sur le blog *War on the rocks*, B. J. Armstrong fustigeait la cécité dont les États-Unis sont victimes vis-à-vis de la dimension navale de la guerre en Ukraine. B. J. Armstrong, « The Russo-Ukrainian War at Sea: Retrospect and Prospect », *War on the Rocks*, 21 avril 2022, disponible sur : <https://warontherocks.com>.

## ***Une conflictualité fulgurante mais discrète***

Quarante ans après la guerre des Malouines (1982), le renouveau actuel de la conflictualité navale s'explique en partie par les caractéristiques spécifiques de ce milieu. Du fait de sa nature continue et fluide, il permet une variété de stratégies : du blocus et des frappes aériennes conduites depuis la mer à la projection de troupes, en passant par l'interdiction maritime par minage et aux attaques des flux.

Cependant, son éloignement géographique du milieu civil complique la perception que le grand public peut avoir de l'affrontement militaire en mer : les images des bâtiments déployés au large sont rares et généralement produites et détenues par des États réticents à les rendre publiques. En outre, son caractère inhabité permet une concentration ou une

dilution des forces qui peuvent s'y dissimuler, même si la multiplication des capteurs spatiaux engendrés par la prolifération de satellites commerciaux et militaires – accélérée par la politique du *New Space* – rend cette aptitude chaque jour un peu moins évidente.

L'espace maritime offre par ailleurs des cibles militaires attractives car elles sont fortement concentrées – chaque bâtiment ayant une valeur capitalistique excessivement élevée au regard des plateformes terrestres ou aériennes qui demeurent, toutes choses égales par ailleurs, plus aisément « sacrificables ». Comme l'a démontré le naufrage du *Moskva*, un seul « coup au but » peut suffire à envoyer par le fond un bâtiment de 12 000 tonnes avec à son bord plus de 500 marins – même si en l'occurrence l'équipage a pu être en partie sauvé. À cette attractivité militaire répond un intérêt politique et stratégique en termes de maîtrise de l'escalade, notamment du fait de l'absence de dommages collatéraux et de l'isolement relatif des événements. Le 30 juin 2021, à la suite d'une incursion de la frégate britannique *HMS Defender* dans les eaux territoriales de Crimée, alors harcelée par des appareils russes, Vladimir Poutine avait ainsi déclaré : « même si nous avons coulé ce navire, il serait encore difficile d'imaginer que le monde serait au bord d'une Troisième Guerre mondiale<sup>4</sup> ».

## ***L'importance critique des flux maritimes***

Les grandes batailles navales de la Seconde Guerre mondiale ont eu un impact décisif sur l'ensemble des campagnes en Europe et dans le Pacifique. À l'échelle du conflit ukrainien, si les forces terrestres ont joué un rôle de premier plan et que la nécessité d'une suprématie aérienne a été soulignée pour diminuer le taux d'attrition, la marine apparaît quant à elle comme un levier stratégique pour sécuriser les opérations terrestres mais aussi modeler un rapport de force au niveau politico-stratégique en contrôlant les flux commerciaux. Espace

---

4. « Verbatim. Poutine revient sur l'affaire du destroyer "Defender", toujours sur un ton moqueur », *Courrier international*, 1 juillet 2022.

---

le renouveau actuel de la conflictualité maritime s'explique en partie par les caractéristiques spécifiques de ce milieu

---

traversé par des flux d'importance cruciale pour alimenter la population mondiale, la mer se situe à la jonction des mondes civil et militaire. Son contrôle peut être instrumentalisé pour exercer une pression économique sur d'autres acteurs, comme le rappelle la guerre des tankers que se sont livrés l'Irak et l'Iran entre 1980 et 1988. Les convois pétroliers avaient alors été l'objet d'attaques de la part des deux belligérants, l'Irak tentant (sans succès) d'étrangler économiquement le régime de Khomeini en le forçant à fermer le détroit d'Ormuz pour le priver de sa rente pétrolière. Le détroit d'Ormuz est d'ailleurs toujours le théâtre de vives tensions entre l'Iran et Israël et les pétroliers l'empruntant sont régulièrement la cible d'attaques par drones ou par mines.

Ainsi, le contrôle des mers permet de contourner le choc militaire direct et d'assécher les ressources d'un pays en l'isolant des flux mondiaux – le commerce maritime représente en volume 90 % du commerce mondial. À cette fin, la flotte a déployé des navires de guerre pour bloquer à la fois la mer d'Azov et les ports ukrainiens de la mer Noire afin d'étrangler le commerce extérieur de l'Ukraine et de dissuader toute intervention potentielle de l'OTAN.

---

## le contrôle des mers permet de contourner le choc militaire direct et d'assécher les ressources d'un pays en l'isolant des flux mondiaux

---

Dans le cadre de ce blocus, la Russie a également déployé de nombreuses mines flottantes qui se sont propagées à travers la mer Noire, compliquant davantage son accès, tandis que l'Ukraine a contré la menace de débarquements amphibies en minant largement Odessa. L'occupation et l'installation de systèmes sol-air et antinavires sur l'île des Serpents, conquise par les forces russes dès le 24 février, a permis de verrouiller durablement l'accès à ce port, mais aussi de faire peser une menace d'interdiction sur toute la mer Noire occidentale et les bouches du Danube. Le

passage sous pavillon de complaisance de navires chargés de blé vers la Syrie et le Liban, alors que le reste des exportations ukrainiennes ne pouvait quitter Odessa, témoignent de l'importance stratégique de la maîtrise des mers dans le conflit. Le contournement des voies maritimes par la terre s'avère compliqué et peu efficace, le contenu d'un navire céréalier nécessitant entre 15 à 30 trains, alors que près de 25 millions de tonnes de blé sont bloquées en Ukraine<sup>5</sup>. Vladimir Zelensky a ainsi demandé à l'OTAN d'assurer la protection militaire des navires commerciaux et la création d'un corridor maritime permettant la reprise des exportations. La reprise par les forces ukrainiennes de l'île des Serpents devrait permettre de reprendre au moins partiellement les exportations de blé ukrainiennes.

Ces flux impactent également les manœuvres informationnelles car le transit d'informations est en partie permis par les câbles sous-marins, qui assurent près de 98 % des flux de télécommunications. Si, dans le cas de l'Ukraine, le raccordement du pays aux réseaux était assuré principalement par voie terrestre, en 2014, des coupures de câbles sous-marins avaient été imputées à la Russie dans le cadre de son annexion de la Crimée<sup>6</sup>.

---

5. F. d'Orso, « Ukraine : trains spéciaux, acheminement sur le Danube... les plans pour faire sortir les céréales », *Le Parisien*, 21 juin 2022.

6. A. Izambard, « Guerre en Ukraine : Moscou fait monter la pression sur les câbles sous-marins, l'internet européen menacé », *Challenges*, 15 mars 2022.

Cependant, peu de câbles transitent par la mer Noire et la mer d'Azov, à l'inverse de la mer Baltique où le transit est beaucoup plus dense. La Russie est par exemple dotée d'un navire de « recherche océanographique », le *Yantar*, qui lui permet de collecter des renseignements en cartographiant les fonds marins, et qui a été repéré à plusieurs reprises le long de la côte Est américaine<sup>7</sup>. D'autres incidents de chalutage de câbles sous-marins en Arctique ont été relatés depuis, dont un câble coupé en janvier 2022 qui reliait la Norvège et l'archipel des Svalbard, nécessaire à l'acheminement de données de satellites norvégiens<sup>8</sup>.

### ***Les mers, théâtre clé du lawfare ?***

La Russie a démontré en Ukraine sa capacité à utiliser les leviers juridiques sur mers pour préparer en amont son invasion terrestre. Ce *lawfare* maritime a joué un rôle critique de préparation du champ de bataille. Par exemple, la convention de Montreux<sup>9</sup> a fermé cet espace aux bâtiments militaires au début du conflit, empêchant certes un renforcement de la marine russe en mer Noire – la Russie ayant cependant déployé six navires de débarquement amphibies avant le déclenchement des hostilités – mais également une intervention occidentale plus poussée. Les forces russes ont en outre adopté en amont du conflit une stratégie de points d'appui avec des partenariats bien compris et assumés, notamment avec la Syrie (Tartous et Hmeimmin).

D'une manière générale, et alors que l'année 2022 marque les 40 ans de la Convention des Nations unies de Montego Bay régissant le droit maritime, les mers et océans sont les théâtres d'une remise en cause des zones de souveraineté, avec un recours de plus en plus important aux politiques de fait accompli. Est souveraine la puissance pouvant *de facto* contrôler ces immenses espaces, et non les États disposant d'un droit qui apparaît chaque jour comme plus théorique. Par exemple, dans le cadre de la doctrine turque de « patrie bleue » (*mavi vatan*), la Turquie revendique le plateau continental en Méditerranée orientale. Elle a signé en 2019 un accord bilatéral avec le Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen afin de redéfinir respectivement leurs zones maritimes au détriment des souverainetés chypriote et grecque<sup>10</sup>.

---

les mers et océans  
deviennent les théâtres  
d'une remise en cause des  
zones de souveraineté

---

7. L. Lagneau, « Un navire espion russe accusé d'avoir un comportement dangereux au large des côtes américaines », *Opex 360*, 10 décembre 2019, disponible sur : [www.opex360.com](http://www.opex360.com).

8 T. Newdick, « Undersea Cable Connecting Norway With Arctic Satellite Station Has Been Mysteriously Severed », *The Drive*, 10 janvier 2022, disponible sur : [www.thedrive.com](http://www.thedrive.com).

9. La convention de Montreux, ou la Convention concernant le régime des détroits, est un accord international multilatéral signé le 20 juillet 1936 déterminant l'exercice de la libre circulation dans les détroits des Dardanelles et du Bosphore, ainsi que dans la mer Noire. La France, l'Australie, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, le Royaume-Uni, Chypre, la Russie, l'Ukraine et la Turquie sont signataires.

10. M. Jégo, « Un accord turco-libyen de délimitation maritime provoque la colère de la Grèce », *Le Monde*, 10 décembre 2019. Voir également : A. Denizéau, « Mavi Vatan, la "Patrie bleue" : Origines, influence et limites d'une doctrine ambitieuse pour la Turquie », *Études de l'Ifri*, Ifri, avril 2021.

## Le retour du combat naval ?

Plus largement, le regain de tensions interétatiques se traduit à l'échelle mondiale par un réarmement naval massif, couplé à des évolutions technologiques affectant l'art du combat naval.

### ***Un réarmement naval à l'échelle mondiale***

Les compétiteurs stratégiques que sont la Russie, la Chine, l'Iran mais également la Turquie, s'appuient sur la puissance navale pour faire valoir leurs intérêts stratégiques, dans le cadre de l'affrontement direct mais aussi d'actions sous le seuil au travers de manœuvres d'intimidation, de harcèlement, de programmes de poldérisation/militarisation d'îlots et de signalement stratégique. La modernisation des flottes au niveau mondial, leur alourdissement en tonnage comme en force de frappe des unités et pour certains pays – la Corée du Sud notamment –, la bascule d'une force littorale

à une marine hauturière confirment le diagnostic du réarmement naval massif à l'échelle mondiale. Les arsenaux militaires se développent au service de la souveraineté de leurs États : sur la période estimée 2008-2030, + 32 % pour la flotte Turque, + 170 % pour l'Égypte, + 120 % pour l'Algérie, + 166 % pour Israël<sup>11</sup>. Ce saut quantitatif s'accompagne d'une montée en gamme qualitative : alors que la Turquie construit deux porte-hélicoptères d'assaut, l'Algérie achète à la Russie quatre sous-marins supplémentaires, permettant de tirer en plongée des missiles de croisières navals<sup>12</sup>.

---

**Les autorités chinoises pourraient donc reconsidérer à l'aune de l'expérience russe leur option militaire pour l'annexion de Taïwan.**

---

Dans cette perspective, les efforts consentis par la Chine sont spectaculaires, puisque ce pays

détient aujourd'hui la plus large flotte mondiale en termes de nombre de navires, avec une progression estimée de son tonnage de 138 % entre 2008 et 2030. Le déploiement de sa marine au-delà de la mer de Chine et du nord de l'océan Indien atteste d'une volonté d'un positionnement plus mondial de cette puissance, prenant la tête d'un ensemble d'États décidés à proposer un ordre mondial alternatif, dit « révisionniste ». La construction de navires brise-glace pour emprunter la route maritime du Nord montre le caractère central de la marine pour réaliser ces objectifs<sup>13</sup>.

---

11. G. Boidevezi, « Méditerranée : la grande bleue en zone rouge ? », *La revue du Trombinoscope*, n° 266, janvier 2022, p. 20.

12. « The Military Balance 2022 », International Institute for Strategic Studies, 2022.

13. J.-L. Lozier, « Arctique : vers la fin de l'exception ? Enjeux stratégiques, nucléaires et maritimes », *Proliferation Papers*, n° 64, Ifri, avril 2022.

## ***Le défi de la vulnérabilité des bâtiments***

Dans ce contexte, la vulnérabilité accrue des bâtiments pose un défi à l'ensemble des marines mondiales confrontées dans le même temps à un durcissement des postures et à la multiplication des accrochages. Les menaces peuvent venir de la terre, du fait des batteries côtières et de la prolifération de moyens de frappe sur diverses portées : le coulage du *Moskva* et la performance des *Neptune* en sont bien entendu des exemples, mais les moyens de frappe depuis la terre inquiètent depuis longtemps, jusqu'à l'US Navy qui voit par exemple avec anxiété les performances des systèmes chinois tels que le DF-21. Combinée avec l'usage de capteurs déportés tels que des satellites ou des drones dans des fonctions de surveillance ou de patrouille maritime à des fins de ciblage, voire de diversion ou de saturation des défenses surface-air, cette menace est aujourd'hui en pleine expansion. Elles proviennent également des autres bâtiments en mer, aussi bien en surface que sous-marins, à la létalité accrue par les progrès faits en matière de torpilles et de missiles antinavires.

L'observation du conflit en Ukraine marque également l'utilisation de méthodes hybrides et innovantes au niveau tactique, telle que l'utilisation de bâtiments de commerce ou de pêche. Afin de contourner la fermeture du détroit par la Convention de Montreux et l'impossibilité de renforcer sa flotte mentionnés plus haut, la Russie a par exemple employé des bâtiments civils comme soutien à ses navires de guerre<sup>14</sup>.

Enfin, sur le plan technologique, les implications de technologies de rupture pour la Marine demandent encore à être pleinement évaluées. L'utilisation de missiles hypersoniques ; d'armes à énergie dirigée répondant aux stratégies de contournement en permettant la saturation du spectre électromagnétique, l'éblouissement des capteurs et la destruction ciblée de certains sous-ensembles critiques ; le recours croissant à des drones en dessous et au-dessus de la surface permettent d'étendre les zones d'intervention et de surveillance sont autant de progrès techniques renforçant la létalité de la guerre navale. Ils offrent de nouveaux modes opératoires incluant des cyber-attaques, pour un théâtre qui gagne en profondeur, avec la perspective de guerre des fonds marins (*seabed warfare*).

## **Préparer la Marine au combat de demain**

La dimension navale du conflit ukrainien confirme le constat de la militarisation croissante des mers et des océans et interroge sur l'évolution de l'environnement opérationnel et stratégique. Les choix qui seront faits pour la France alors que vont s'engager les travaux parlementaires pour une nouvelle Loi de programmation militaire (LPM) sont dépendants des hypothèses d'engagement. Pour autant, la guerre de haute intensité en Europe n'est pas la seule option, il convient de réfléchir à la présence de la France dans d'autres régions du monde, et notamment en Indo-Pacifique, et à des missions diverses qui ne sauraient se

---

14. R. Merlot, « La Russie transgresse la Convention de Montreux en déguisant ses navires de guerre », *Géo*, 19 mai 2022, disponible sur : [www.geo.fr](http://www.geo.fr).

limiter au seul combat naval. Ainsi, deux enjeux se posent : la capacité de la Marine française à mener une guerre de haute intensité, et la manière dont elle peut peser dans des actions sous le seuil en amont d'un affrontement ouvert.

### ***Adapter le format de la Marine***

Face aux évolutions en cours, il est nécessaire pour la Marine française d'anticiper un retour du combat naval. Une telle ambition demande d'accroître, à un horizon aussi proche que possible et dans des budgets raisonnables, le nombre et la létalité de ses unités. La dernière LPM 2019-2025 a permis de lancer de nombreux programmes avec + 9 % cette année pour les crédits de la Marine. En 2022, la Marine recevra ainsi un deuxième sous-marin de type Barracuda, la huitième et dernière FREMM et le premier patrouilleur outre-mer. Cependant, la réduction de format qu'elle a connue depuis trois décennies pour financer sa modernisation devrait se poursuivre jusqu'en 2025, à un moment où l'environnement géopolitique connaît une instabilité inédite depuis la fin de la guerre froide.

Dans ce contexte, toute perte de bâtiment aurait une répercussion stratégique excédant ses effets tactiques. Le taux d'attrition observé dans le conflit ukrainien suggère ainsi qu'il est nécessaire d'adapter le format de la Marine nationale si elle veut être apte à faire face à l'hypothèse de la haute intensité. Un tel objectif dans un budget contraint demande également de faire preuve d'innovation, en identifiant des effets de levier améliorant les plateformes existantes avec de nouveaux capteurs et effecteurs tels que les drones ou les armes à énergie dirigée.

### ***Adopter une posture plus offensive***

La guerre en Ukraine a rappelé avec force la nécessité de sans cesse évaluer et adapter les modes d'action aux évolutions de l'environnement stratégique. La conduite des exercices de grande ampleur et la pratique du *red teaming* sont nécessaires pour préparer la Marine aux guerres de demain. Dans cette perspective, l'exercice POLARIS, conduit au large de

Toulon en décembre 2021 a permis de mettre à l'épreuve les capacités de la Marine française en haute intensité et dans une perspective multi-milieux/multi-champs (M2MC).

Plus largement, l'analyse de la conflictualité navale actuelle demande une évolution doctrinale conduisant à une remise en cause de la « culture de prise du premier coup » qui a longtemps prévalu pour maîtriser l'escalade, demandant d'absorber une première salve afin de

frapper. La rareté des moyens et la prolifération des menaces antinavires rendent risquée l'actuelle doctrine de seconde frappe qui exige d'agir uniquement après avoir essuyé un tir, en situation défensive. La vulnérabilité des bâtiments, y compris les plus robustes, et la

---

**l'analyse de la  
conflictualité navale  
actuelle demande une  
évolution doctrinale**

---



faiblesse relative du nombre de missiles, voire des équipements de guerre électronique, donnent aujourd'hui une prime à l'offensive qui exige de penser la capacité de frappe en premier, ce qui en retour demande une plus grande autonomie d'action des commandants.

L'acceptation de l'escalade pour marquer un coup d'arrêt et ainsi éviter les développements ultérieurs d'une crise doit donc servir une posture offensive assurant une liberté d'action. Cette posture offensive est par exemple nécessaire pour assurer le respect du principe de liberté de navigation dans les eaux internationales, que les marines russes ou chinoises n'hésitent pas à privatiser *de facto* au mépris des conventions internationales.

Pour la France, exercer sa liberté de navigation dans ce contexte comporte le risque d'envoyer par le fond ses bâtiments en cas de frappe adverse, à défaut d'assumer politiquement le premier coup en cas de menace imminente. Or, le droit international légitime la possibilité de mener une frappe préemptive face à une menace « instantanée, irrésistible et ne laissant aucun choix de moyens, et aucun moment de délibération<sup>15</sup> ». En 1837, le navire canadien *Caroline* avait ainsi été incendié et précipité dans les chutes du Niagara par les forces britanniques afin de stopper les livraisons d'armes américaines aux indépendantistes canadiens, donnant lieu au « test du *Caroline* » déterminant juridiquement les conditions d'exercice de cette légitime défense préemptive. Une frappe en premier serait donc, dans ces conditions, compatible avec les engagements internationaux de la France, qui a rappelé son engagement en faveur du droit international.

## Conclusion

La guerre en Ukraine confirme la place évolutive du fait naval dans le nouvel environnement stratégique et opérationnel. La Marine nationale demeurera donc dans les années à venir un outil essentiel pour construire un rapport de force permettant de peser dans l'ordre mondial de demain, incontournable si la France veut tenir le rôle de puissance d'équilibre qu'elle s'est fixée à elle-même. Or sa posture de défense demande aux forces d'être présentes en Méditerranée, mais également en Indo-Pacifique (protection des ressortissants français et de la ZEE, soutien aux partenaires régionaux). Les stratégies indopacifiques et de maîtrise des fonds marins, la volonté affichée d'Emmanuel Macron de mettre les sujets maritimes au cœur des réflexions et le regain de tensions étatiques sont autant d'éléments qui commandent de réinvestir pleinement la conflictualité maritime. Ces considérations font écho à l'avertissement prêté au cardinal de Richelieu : « les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée ».

---

15. B. Sierpinski, « La légitime défense en droit international : un concept ambigu? », *Revue Québécoise de droit international*, vol. 19, n° 1, 2006. p. 79-120.

---

**Amélie Férey** est chercheuse au sein du Centre des études de sécurité et coordinatrice de son Laboratoire de recherche sur la défense (LRD). Ses recherches actuelles portent sur la guerre « douce » (soft war) dans les conflictualités contemporaines. Elle analyse en particulier le recours au lawfare, à la guerre cognitive, aux sanctions économiques et à la guerre des récits. Plus généralement, ses publications traitent des thèmes suivants : l'éthique et le droit de la guerre, le contre-terrorisme, le conflit israélo-palestinien et ses représentations.

**Comment citer cette publication :**

Amélie Férey, « Par-delà le *Moskva* : la persistance du fait naval dans l'environnement stratégique », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 6 juillet 2022.

ISBN : 979-10-373-0564-0

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2022

Couverture : Tir d'un missile aster 30 par la Frégate multi-missions *Normandie* le 27 janvier 2021. © Marine nationale





27 rue de la Procession  
75740 Paris cedex 15 – France

[Ifri.org](http://Ifri.org)

